

NOTICE D'INSCRIPTION

1	Lire ce document
2	<p>Se préinscrire en ligne www.ecole-rockefeller.fr, onglet «inscriptions» - aide-soignant</p> <p>Si vous avez déjà eu une inscription à l'Ecole Rockefeller, cela signifie que vous avez un compte, vous devez saisir votre adresse mail et réinitialiser votre mot de passe</p>
3	<p>Envoyer par courrier recommandé l'ensemble des documents (liste page 3) à :</p> <p>ECOLE ROCKEFELLER - Inscription à la sélection AIDE-SOIGNANTE 4 avenue Rockefeller - 69373 LYON CEDEX 08</p>
4	<p>Suivi de l'évolution de votre dossier sur le portail d'inscription Pour toute question, une adresse mail unique : as@ecole-rockefeller.com</p>
5	<p>INSCRIPTION DU MARDI 22 MARS 2022 AU JEUDI 10 JUIN 2022 Tout dossier incomplet ou envoyé après la date limite ne sera pas traité</p>

CONDITION D'ADMISSION

Etre âgé de dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation. Aucune dispense d'âge n'est accordée et il n'est pas prévu d'âge limite supérieur.

EPREUVE DE SELECTION

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation d'aide-soignante. Les pièces constituant ce dossier sont listées ci-dessous, paragraphe « constitution du dossier de sélection ».

L'ensemble fait l'objet d'une cotation par un binôme d'évaluateurs composés d'un aide-soignant en activité professionnelle et d'un formateur infirmier ou cadre de santé d'un institut de formation paramédical.

L'entretien d'une durée de quinze à vingt minutes est réalisé pour permettre d'apprécier les qualités humaines et relationnelles du candidat et son projet professionnel.

Ces modalités sont définies en accord avec l'Agence Régionale de Santé

Pour cette sélection, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire, l'épreuve orale pourrait être supprimée.

Aucun frais afférent à la sélection n'est facturé aux candidats

Le nombre de places ouvertes est de 115.

ATTENDUS & CRITERES

ATTENDUS	CRITERES
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal.
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit
	Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer
	Aptitude à collaborer et à travail en équipe
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	Maîtrise du français et du langage écrit et oral
	Pratique des outils numériques
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables
	Maîtrise de bases de calcul et des unités de mesures
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail
Les connaissances et aptitudes peuvent être vérifiées dans un cadre scolaire, professionnel, associatif ou autre	

CONSTITUTION DU DOSSIER DE SELECTION

Les éléments constitutifs du dossier à envoyer par courrier sont les suivants :

1. La fiche administrative – fiche n° 1. Document à imprimer de votre compte
2. La fiche de droit à la protection des données – RGPD - fiche n° 2. Document à imprimer de votre compte
3. Une pièce d'identité en cours de validité
Carte nationale d'identité – Passeport national ou européen – titre de séjour
4. Une lettre de motivation manuscrite – fiche n° 3 ou papier libre
5. Un curriculum-vitae dactylographié
6. Un document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document n'excède pas deux pages et à différencier de la lettre de motivation – fiche n° 4 ou papier libre
7. Selon la situation du candidat, la copie des originaux de vos diplômes ou titres traduits en français ou la copie de vos relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires
8. Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs)
9. Selon la situation du candidat, il peut joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant
10. Pour les ressortissants hors Union européenne, un titre de séjour valide à l'entrée en formation (05/09/2022)
11. Pour les ressortissants étrangers, une attestation du niveau de langue française égal ou supérieur au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe, sauf pour les candidats fournissant un diplôme obtenu en France.



Tout envoi est définitif et ne peut être modifié

Tout dossier incomplet ou non transmis dans les délais (cachet de la poste faisant foi) ne sera pas traité
Tous les documents demandés doivent être photocopiés – ne pas transmettre d'originaux

RÉSULTATS

Une note inférieure à 10/20 à l'examen est éliminatoire.

Les résultats seront communiqués le 1^{er} juillet 2022 à 9 heures :

- sur Internet site [www.ecole-rockefeller.fr / onglet](http://www.ecole-rockefeller.fr/onglet) Formation, Aide-soignant
- par affichage à l'Ecole Rockefeller
- par courrier personnel à chaque candidat (seul document officiel valide).

AUCUN RÉSULTAT NE SERA DONNÉ PAR TÉLÉPHONE

FRAIS DE SCOLARITE

Gratuité des frais de scolarité pour les élèves en poursuite d'études, en recherche d'emploi et inscrit au Pôle Emploi :
cf les conditions dans la rubrique « Gratuité de la formation » page 5

Si vous ne bénéficiez pas de la gratuité, les frais s'élèvent à 7 238 €

Prise en charge par un employeur ou un OPCO en formation continue : 10 133,20 €

SCHEMA VACCINAL

ATTENTION : l'admission définitive est soumise, entre autre, à une obligation vaccinale :

Présentation d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France

- Schéma complet de vaccination COVID-19
- Diphtérie, tétanos, poliomyélite
- Test tuberculinique récent
- Hépatite B (3 injections et sérologie > 10UI)

Vous devrez être vacciné contre l'hépatite B, cette vaccination est obligatoire pour intégrer la formation d'aide-soignante. Il est donc fortement conseillé de débiter cette vaccination dès l'inscription à la sélection ; 1 vaccin et 2 rappels à un mois d'intervalle étant nécessaires pour que la vaccination soit complète. Vous devrez avoir eu 3 injections lors de la rentrée de septembre.

Vous ne devrez avoir aucune inaptitude physique ou psychique incompatible avec l'exercice de la profession

GRATUITE DE LA FORMATION

La Région finance votre formation d'aide-soignant si vous êtes inscrit à l'IFAS ROCKEFELLER et que vous êtes :

- en poursuite d'études,
- en recherche d'emploi et inscrit à Pôle emploi.

La gratuité des frais de scolarité (coût pédagogique) concerne tout type de parcours de formation : complet ou allégé.

ATTENTION : La Région ne finance pas votre formation si vous êtes salarié.

SI VOUS N'ÊTES PAS INDEMNISÉ PAR L'ASSURANCE CHÔMAGE : vous pouvez solliciter une bourse régionale selon vos ressources et celles de vos parents.

Les modalités et le code établissement vous seront transmis dès validation de votre inscription à l'entrée en formation par l'IFAS Rockefeller.

RENSEIGNEZ-VOUS

- Auprès du Pôle Inscription Admission Aide-Soignant par mail : as@ecole-rockefeller.com
- Auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction de la formation et de l'orientation :
Par courriel : aidesfss@auvergnerhonealpes.fr – Par téléphone : 04 26 73 33 33

Vous pouvez retrouver tous les détails sur le site de la Région Auvergne Rhône-Alpes